

Quelques témoignages des bénéficiaires du projet.

Illustration narrative

Voici quelques perceptions recueillies auprès de participants à un atelier de formation du projet à Sake en mars 2012 et qui illustrent bien les changements engendrés par le projet



Madame Judith Mdoole, 37 ans et mère de cinq enfants, est la vice-présidente du Comité Local Permanent de Conciliation (CLPC) de Kamuronza dans le Nord-Kivu. « Cette formation sur la décentralisation est très intéressante. Cela va m'aider à mieux assurer mon travail vis-à-vis de la population. Par exemple avant, je ne connaissais pas la signification du mot 'décentralisation', alors qu'à présent, je sais qu'on parle d'un transfert de compétences, de responsabilité du centre vers la périphérie. J'attends particulièrement le module sur les conflits fonciers, car nous avons trois grandes sections au sein du CLPC : la prévention et gestion des conflits, l'humanitaire et la sécurité »



« Je suis très contente d'avoir participé à cette formation. Jamais je n'imaginai que j'en apprendrais sur la décentralisation à 52 ans ». **Charlotte Kursumu Muongo**, mère de sept enfants, travaille dans le Comité Local Permanent de Conciliation (CLPC) de Kamuronza dans le Nord-Kivu. « Dorénavant, je saurai comment rédiger correctement un rapport, comment se comporter dans les tribunaux des bureaux de chefferie,... Je n'ai pas été à l'école, donc ces formations me permettent de renforcer mes connaissances. Tout cela est très positif, y compris pour les relations de travail au bureau »



Egide Ruberangiza Ngongo, chef de bureau du domaine fonciers à la CIRCO de Masisi-Walikalé dans le Nord-Kivu, 48 ans, a trois enfants. « Ce séminaire est d'une importance capitale. J'ai appris que l'administration est apolitique et doit demeurer impartiale face aux différents conflits qui lui sont présentés. Or l'administration, nous sommes le socle de développement. C'est en quittant l'ignorance, en comprenant la loi, en la vulgarisant à la population que nous retrouverons la paix. J'ai tout laissé pour suivre cette formation et je n'ai pas perdu mon temps »



« Je suis ravi par cette formation. Il faudrait qu'elles continuent à nous donner des connaissances concernant les contentieux. C'est la première fois que je suis une formation et cela va m'aider dans mon métier, par exemple en ce qui concerne la gestion des conflits fonciers ». **Jean-Noël Magnat Rumbomboza** a 28 ans et est le chef de bureau faisant fonction des contentieux aux affaires foncières du secteur de Masisi-Walikale dans le Nord-Kivu. « Même si j'ai été à l'école nationale du cadastre, j'avais des lacunes. Je compte organiser une séance de restitution à mes collègues qui n'ont pas pu venir ».